

Département de Maine et Loire  
Arrondissement de CHOLET  
Commune de **MONTILLIERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 12 mars 2024**

Convocation du 6 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers présents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février à 20 heures 30 minutes le conseil municipal de Montilliers légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Philippe BERNARD, Maire.

Étaient présents : MM. Agnès BOISSON 1<sup>er</sup> adjoint, Thierry CHAUVIGNÉ 2<sup>ème</sup> adjoint, Marie-Geneviève BOISSINOT 3<sup>ème</sup> adjoint, Dominique MARTIN 4<sup>ème</sup> adjoint, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

Absent : Mr Laurent BOSSOREIL, excusé, donne son pouvoir à Mr Damien CHARBONNIER,

Secrétaire de séance : Mr Damien CHARBONNIER

**02 – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 - BUDGET LA FONTAINE 36202**

Le budget annexe « La Fontaine » de l'exercice 2023 pour lequel le Compte Financier Unique vous est soumis par Mr le Maire s'est exécuté du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour les opérations de la section d'Investissement et de la section de Fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

**36202 BUDGET LA FONTAINE**

<b>ANNEE 2023</b>		<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total cumulé</b>
<b>Recettes réalisées</b>	A	0,,00	0,00	0,00
<b>Dépenses réalisées</b>	B	0,00	145 401,39	145 401,39
<b>Solde des réalisations de l'exercice</b>	<b>C=A-B</b>	<b>0,00</b>	<b>-145 401,39</b>	<b>-145 401,39</b>
<b>Résultats antérieurs 2022</b>	D	0,00	145 401,39	145 401,39
<b>Résultat clôture 2023</b>	<b>E=C+D</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Le budget 36202 La Fontaine a été clôturé au 31/12/2023 (délibération n°1 en date du 09/06/2023).

Monsieur le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Madame Agnès BOISSON, 1<sup>ère</sup> adjointe, le conseil municipal, après en avoir délibéré, a pris part au vote à main levée :

11 voix pour  
0 abstention  
0 voix contre

- **Approuve** à l'unanimité le Compte Financier Unique du budget annexe La Fontaine,
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et signer les documents comptables.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres soussignés du Conseil Municipal

Suivant les signatures  
Pour copie conforme  
Montilliers le 13 mars 2024  
Le Maire,



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE' at the top, 'Montilliers' in the center, and 'M. - 8 - ' at the bottom. To the right of the stamp, the name 'Monsieur le Maire l'Adjoint' is written in black ink, followed by 'Monsieur CHAUVIGNY' in a larger, bold font.